

365

Jours d'Activisme avec 16 thèmes
pour l'élimination de la violence envers
les femmes et les jeunes: Horizon 2030



Actions pour agir

Ce que les entreprises peuvent faire

- **Mettre fin à la violence**
envers les femmes et les jeunes est la responsabilité de tous.
- **Organiser des conférences, sensibiliser tous les employés**
de la société grâce à des ateliers sur le genre
- **Instaurer une politique de tolérance zéro**
envers la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail
- **S'opposer à ce harcèlement**
en soutenant des initiatives visant à créer des environnements de travail respectueux et généreux
- **Améliorer l'égalité des sexes, c'est bon pour le business!**
« Cette affirmation est confirmée par une étude de l'Institut Peterson réalisée en 2014 sur 21'980 entreprises réparties dans 91 pays. Les entreprises où plus de 30% de la direction est composée de femmes enregistrent «une hausse du bénéfice net pouvant aller jusqu'à 6 points de pourcentage».
- **Il convient de souligner l'importance**
d'un cadre réglementaire et légal clair. Voici un exemple de la Banque Pictet, dont le règlement dit : «Tout collaborateur peut s'adresser à une personne de confiance en cas de doute, de discrimination ou de harcèlement, il peut contacter un cabinet externe à la banque pour reporter ou parler à un service dédié qui mène une enquête indépendante et reporte au directeur des risques ou juridique».
- **Il est important d'offrir un moyen de communication confidentiel**
à vos employés afin qu'ils puissent exprimer leur opinion sur l'égalité des sexes ou des cas de harcèlement sexuel dans votre entreprise de manière anonyme. Il s'agit d'un excellent moyen pour vous d'en apprendre plus sur la réalité de votre environnement de travail au jour le jour, et de prendre des mesures appropriées. La pratique d'origine scandinave de l' « ombudsman » aurait un rôle privilégié à jouer dans de telles situations. (Voir le site du Forum canadien des ombudsmans).
- **Encouragez tous vos employés à signer**
en ligne ou par notre carte postale que vous pouvez commander en ligne « "Je m'engage à ne pas commettre, tolérer, ni rester silencieux face à la violence de genre envers les femmes et les jeunes et de prendre des mesures concrètes. »
- **Partagez nos cartes postales**
à signer par vos employés à commander en ligne.
- **Devenez un partenaire/sponsor**
de la campagne Ruban Blanc et recevez notre attestation pour afficher votre engagement dans votre entreprise. Toute contribution de 500 CHF ou plus par an (déductible des impôts) nous permettra de réaliser notre objectif – une idée dont le temps est venu.



de la campagne Ruban Blanc et recevez notre attestation pour afficher votre engagement dans votre entreprise. Toute

contribution de 500 CHF ou plus par an (déductible des impôts) nous permettra de réaliser notre objectif – une idée dont le temps est venu.